

# LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages:  
comparis.ch

NUMÉRO 02 | MAI 2015

**Énergie 2050**  
Comment assurer  
l'avenir énergétique PAGE 2

**Cours plancher**  
Pourquoi son abandon  
accroît la prospérité PAGE 3

**Trêve des tarifs**  
Ce qui fait que les tribunaux  
arbitraux renforcent  
le partenariat tarifaire PAGE 4

ÉDITORIAL

## Gouverner c'est prévoir


La classe politique ferait mieux de renoncer à ses actions précipitées sur le court terme et de se soucier de conditions cadre sur la durée pour que le travail des générations futures garantisse la prospérité de la Suisse. Les stratégies du Conseil fédéral ont souvent tendance à faire abstraction du fait qu'un franc dépensé par l'État doit avant toute chose être gagné par les citoyens.

Les stratégies « Santé2020 » et « Énergie 2050 » se heurtent à de la résistance au Parlement.

Trois initiatives parlementaires (PBD, PLR, UDC) entendent renforcer le partenariat tarifaire entre médecins, hôpitaux et assureurs plutôt que la médecine étatique du Conseil fédéral (voir page 4).

Les conseillers nationaux Bastien Girod et Christian Wasserfallen débattent de la bonne politique énergétique (voir page 1). Le libre choix du mix d'électricité pour les particuliers aussi, dès 2018 : une question qui sera probablement tranchée devant les urnes. En revanche, les stratégies globales « Énergie 2050 » et « Santé2020 » ne feront pas l'objet d'un vote.

Et le professeur Reiner Eichenberger nous explique pourquoi le franc fort est à l'origine de notre prospérité et non pas un effet indésirable (voir page 3).

comparis.ch défend la liberté de choix des consommateurs, car un citoyen responsable est un consommateur responsable qui a besoin que l'état soutienne ses intérêts et non de se voir placé sous tutelle  Felix Schneuwly, Responsable des affaires publiques

## Électricité: donner le choix aux consommateurs – mais lequel ?

*En 2011 après Fukushima, c'était une évidence: à moyen terme, la Suisse devra arrêter ses centrales nucléaires. Aujourd'hui, ce n'est plus aussi sûr. Et la question de savoir si le consommateur pourra choisir librement son fournisseur d'électricité dès 2018 reste ouverte.*

Environ 58 % d'hydraulique, à peine un tiers de nucléaire et une partie négligeable d'énergies renouvelables (éolien, solaire) : voilà le mix moyen de production électrique en Suisse. Après Fukushima, la classe politique suisse a remis elle aussi l'approvisionnement énergétique en cause. Quelles mesures prendre pour assurer l'avenir énergétique et quelle liberté de choix donner au consommateur ? Les conseillers nationaux et spécialistes de politique énergétique Bastien Girod (Les Verts, ZH) et Christian Wasserfallen (PLR, BE) ont leur idée.

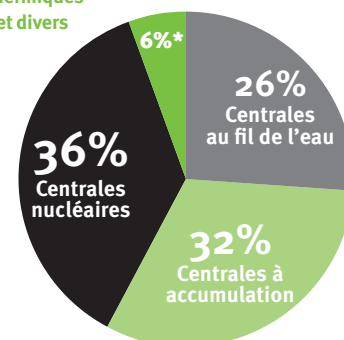
### L'énergie en Suisse dans 20 ans

Pour Bastien Girod des Verts, une chose est claire : d'ici 20 ans, toute l'électricité produite en Suisse devra être renouvelable. « Le nucléaire devrait être remplacé à 50 % par des énergies de type solaire, biomasse, éolien et hydraulique », déclare le Zurichois. Par ailleurs, il faut stopper l'augmentation de la consommation d'électricité grâce à une meilleure efficacité. Pour ce faire, on finance des projets d'efficacité énergétique par la rétribution à prix coûtant ; le Programme Bâtiments encourage le remplacement des radiateurs énergivores à résistance électrique et l'objectif est de voir les fournisseurs vendre de moins en moins d'énergie chaque année – « et là, il faut aussi une incitation financière ».

Une utopie, pense le conseiller national PLR Christian Wasserfallen. « Les installations d'énergies renouvelables ont une performance limitée – par la météo

### L'électricité made in Switzerland

\* Centrales thermiques classiques et divers



*Bien que l'énergie hydraulique domine la production électrique suisse, plus d'un tiers de l'électricité provient de centrales nucléaires. La Confédération entend progressivement réduire la part issue du nucléaire à l'horizon 2050. L'électricité correspond à 23,8% de la consommation énergétique totale.*

Source: Statistique de l'électricité OFEN 2013


et les saisons », déclare le Bernois. Sous nos latitudes, ces installations n'atteindraient qu'à peine 10 % de leur rendement maximum, très irrégulier par ailleurs. Pour lui, développer l'énergie hydraulique et continuer à exploiter les centrales nucléaires existantes est possible.

### Électricité nucléaire: le point de discorde

Alors qu'après Fukushima tout semblait indiquer une sortie du nucléaire, les avis politiques sont plus tranchés depuis. L'UDC et le PLR, notamment, se montrent critiques à ce sujet. Selon Christian Wasserfallen, « tant qu'une centrale peut être exploitée en toute sécurité, elle doit produire de l'électricité ». L'attention doit porter sur la sécurité plutôt que sur la durée de vie des centrales. Il s'oppose aussi à une prohibition technologique en Suisse : « En cas d'octroi d'une autorisation générale pour une nouvelle centrale, le dernier mot revient toujours au Parlement – et en cas de référendum, au peuple. »

Bastien Girod n'est pas de cet avis : « Des durées de vie fixes seraient très utiles dans la planification du tournant énergétique. Si l'on prenait au sérieux > Suite à la page 2

## Près de 120 francs...

... voilà le montant que toucheront les assurés vaudois. Dans plusieurs cantons, les assurés maladie ont semble-t-il payé trop de primes pour l'assurance de base entre 1996 et 2013. L'heure est aux comptes et au remboursement. Mais dans quelques cantons, à Berne par exemple, les assurés devront payer un supplément pouvant aller jusqu'à plus de 62 francs 

› Suite de la page 1

Les risques d'une attaque terroriste, il faudrait arrêter les centrales dès aujourd'hui. » Au lieu d'injecter l'argent de l'État dans la recherche nucléaire, il serait plus judicieux de chercher une solution sûre pour le stockage de déchets nucléaires. « Il serait aussi opportun, pour l'approvisionnement électrique futur, de progresser dans les possibilités de stockage des énergies renouvelables. » Il estime que continuer à exploiter les centrales serait bien plus cher que sortir du nucléaire : « En cas d'accident nucléaire, c'est la population du Plateau qui payerait. » Les Verts entendent aussi parvenir à la sortie du nucléaire via leur initiative.

### L'hydraulique : une énergie verte sous-estimée ?

Christian Wasserfallen considère l'hydraulique comme l'énergie la plus prometteuse. Il regrette que « l'extension d'une des plus grandes centrales hydrauliques au Grimsel ait disparu au fond d'un tiroir. » Il y voit l'op-



**Bastien Girod**

Âgé de 34 ans et membre du Conseil national (les Verts, ZH), c'est un spécialiste en sciences de l'environnement mène des recherches à l'EPFZ sur la réduction de l'impact sur le climat.

tation – et qui fait obstacle à l'extension de l'hydraulique. « Les cantons et communes de production hydro-

**« Les fournisseurs devraient proposer par défaut de l'électricité issue de sources renouvelables. Si quelqu'un souhaite de l'électricité sale, qu'il le décide activement. » Bastien Girod**

position des verts mais aussi la pratique des redevances hydrauliques, une indemnité que l'exploitant d'une centrale paie aux cantons d'implan-

lique devraient être plus cléments lorsqu'ils prélèvent des redevances hydrauliques et des impôts aux exploitants », demande Bastien Girod.

Il est convaincu de la complémentarité de l'hydraulique, du solaire ou de l'éolien. « Le problème majeur de l'énergie hydraulique est le manque de reconnaissance de sa valeur ajoutée écologique », déclare-t-il en trouvant dans l'électricité non renouvelable et le nucléaire bon marché la raison de la faible taxe sur le CO<sub>2</sub>. Tous deux concurrencent l'hydraulique. Il ajoute que « outre un renforcement des capacités sur l'électricité éolienne et solaire, une taxe sur l'électricité sale serait bénéfique à l'énergie hydraulique ».



**Christian Wasserfallen**

À 33 ans, l'ingénieur de projets au Centre de technique industrielle appliquée (ZAFI) est conseiller national PLR (BE) et membre du comité du Forum nucléaire suisse.

### Encourager les énergies renouvelables : oui mais comment ?

A l'heure actuelle, la production d'énergie renouvelable est subventionnée. Et cela devrait rester ainsi, pense Bastien Girod. La taxe d'incitation prévue par le Conseil fédéral, et qui

## Stratégie énergétique 2050 : le plan de la Confédération

La stratégie énergétique 2050 est le plan de bataille du Conseil fédéral pour une sortie progressive du nucléaire à l'horizon 2050. Le Conseil fédéral identifie le plus grand potentiel dans les énergies renouvelables que sont l'éolien et le solaire et souhaite l'extension de l'énergie hydraulique.

Contrairement à la pratique actuelle, il n'entend plus récompenser les énergies désirées (subventions) mais pénaliser l'utilisation des énergies indésirées (taxes d'incitation). Une idée controversée : La Gauche craint que le système de subventions soit enterré sans alternative convenable ; les partis bourgeois comme le PLR sont pour une taxe d'incitation, sur le mazout, pas sur l'électricité ni l'essence.

Le peuple ne s'exprimera probablement jamais sur la Stratégie énergétique 2050 ou tout au plus sur certaines parties si un référendum venait à être saisi contre des décisions parlementaires précises.

devrait remplacer les subventions à moyen terme, pose selon lui un problème : cette taxe ne peut en fait être appliquée qu'à certains types d'électricité, par exemple le charbon ou le gaz ; pas à la provenance. Le problème : l'électricité renouvelable, allemande p. ex., est subventionnée, donc souvent moins chère que l'électricité hydraulique locale. Mais une taxe sur de l'électricité bon marché produite à l'étranger serait délicate sur le plan du droit concurrentiel, ce qui met l'hydraulique suisse sous pression.

Christian Wasserfallen se montre lui aussi critique envers de nouvelles

### Au consommateur de choisir

L'offre en électricité doit aussi s'orienter à la demande. C'est l'idée qui se cache derrière la libéralisation du marché de l'électricité pour les particuliers – mais sa mise en œuvre en 2018 est incertaine, car il risque d'y avoir un référendum. Bastien Girod et Christian Wasserfallen ont tous deux conscience que rares seront les personnes à changer activement de mix d'électricité, mais ils n'en tirent pas les mêmes conclusions.

Pour Bastien Girod, « les fournisseurs devraient proposer par défaut

**« Le citoyen est capable de discernement et peut choisir lui-même l'électricité qu'il souhaite recevoir. Mais pour cela, il faut enfin une libéralisation totale du marché de l'électricité. » Christian Wasserfallen**

taxes d'incitation. Avec son parti, il suggère d'améliorer la taxe d'incitation sur le CO<sub>2</sub> existante pour le mazout. En parallèle, des mesures prises en matière d'efficacité énergétique doivent permettre d'exonérer toutes les branches économiques et tous les propriétaires immobiliers de telles redevances. Ce système est d'ailleurs aujourd'hui déjà une pratique efficace au sein de l'Agence de l'énergie pour l'économie. Comme le montre l'évolution dynamique des prix de l'essence de ces dernières années, taxer l'énergie ou le carburant comme le prévoit la Confédération ne réduit pas le nombre de kilomètres parcourus.

faut de l'électricité issue de sources renouvelables. Si quelqu'un souhaite de l'électricité sale, qu'il le décide activement. » Cela accélérerait le tournant énergétique. Christian Wasserfallen n'en est pas convaincu : « Quelqu'un qui fait une telle proposition ne doit plus jamais me parler du droit des consommateurs. » Il demande à ce que l'électricité livrée par défaut corresponde au produit le moins cher. « Le citoyen est capable de discernement et peut choisir lui-même le type d'électricité qu'il souhaite recevoir. Mais pour cela, il faut enfin une libéralisation totale du marché de l'électricité. »

## Le franc fort, source de prospérité

*L'abandon du cours plancher du franc suisse était une mesure nécessaire et juste, qui accroît notre prospérité. La revalorisation fait baisser le prix des importations et augmente, contrairement aux prévisions alarmistes, la valeur totale de nos avoirs. Un billet du professeur Reiner Eichenberger, responsable du séminaire de Finances publiques à l'université de Fribourg/Freiburg.*

Il profite à tous. Dans le même temps, il a fait augmenter fortement nos avoirs. À première vue, la plupart des investisseurs privés et institutionnels ont certes subi des pertes, car leurs investissements et revenus étrangers, convertis en francs, ont baissé. Mais la valeur de chaque franc est plus élevée. Les avoirs sont donc plus élevés en valeur réelle. Autrement dit : les Suisses, globalement,

en devise. Avec le franc fort, celle-ci a fortement grimpé.

### Des acteurs compétitifs enrichissent la Suisse

Bien entendu, le franc fort constitue un véritable défi pour les exportateurs. Mais il est justifié. Car, avec le cours plancher à 1,20 franc – constamment critiqué comme trop haut – la Suisse affichait, de loin,

terre – qui bénéficient donc plus aux entreprises et aux secteurs à fort potentiel. L'évolution constante de l'économie jusqu'à l'émergence d'acteurs particulièrement compétitifs a fait de la Suisse un pays riche. Presque toutes les entreprises déplorent finalement un manque de main d'œuvre qualifiée. Elles bénéficieront donc du fait que d'autres entreprises aient moins besoin de personnel.

### La montée du franc, un désavantage ?

Mais la montée du franc n'est pas la panacée. La pression migratoire ne baissera pas fortement si la création d'emploi faiblit. En effet, les migrants ne se portent pas candidats aux nouveaux postes seuls mais à toutes les vacances. Un nombre qui ne dépend pas tant de la création d'emplois, qui se chiffre jusqu'à présent à 50 000 par an, que de la fluctuation naturelle, bien plus significative, induite par les changements et les départs à la retraite. Ainsi même en période défavorable, ce sont environ 400 000 vacances qui sont à pourvoir

chaque année, ce qui continuera à attirer de nombreux migrants.

### Faire obstacle à l'îlot de cherté

Le prix en franc des importations baisse mais pas autant que la revalorisation. D'une part, les coûts de commercialisation des biens d'importation sont générés en Suisse et ne baissent donc pas. D'autre part, les distributeurs ne fixent pas leurs prix sur la base de leurs seuls coûts. Ils essaient plutôt de tirer parti du pouvoir d'achat des consommateurs. Plus le pouvoir d'achat des Suisses en euros est jugé élevé, plus les entreprises différencient leurs prix entre la Suisse et l'UE et plus l'écart de prix est grand. Voilà pourquoi il est d'autant plus important que le Conseil fédéral et le Parlement prennent enfin des mesures efficaces contre l'îlot de cherté suisse et que les consommateurs puissent librement faire leurs achats à l'étranger lorsque les différences de prix leur semblent trop farfelues. Le seul moyen de récolter les fruits de la revalorisation ✓

**« L'aspect décisif n'est donc pas la valeur de nos avoirs en francs mais en devise. »**

ne peuvent en aucun cas dépenser tous leurs avoirs en Suisse. Du fait de la situation de quasi plein emploi, des dépenses additionnelles ne mènent pas à une augmentation de la production mais se traduisent par la nécessité d'importer les biens et les services achetés en plus.

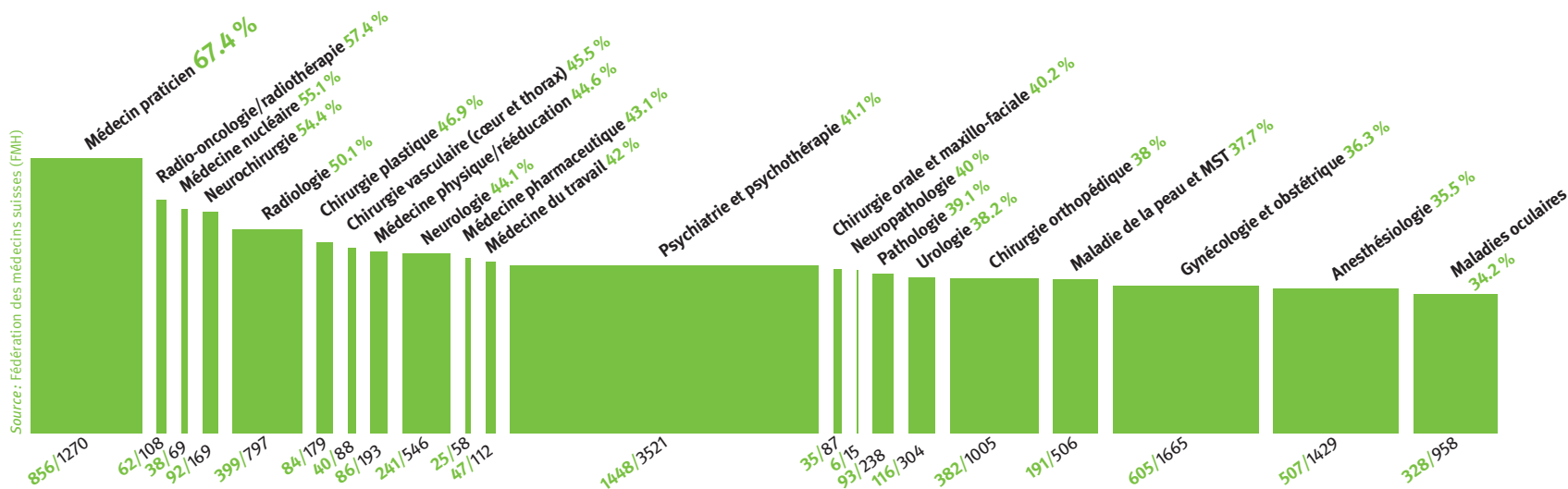
De même, les gigantesques avoirs des caisses de pension ne peuvent, au final, être dépensés qu'en importations. L'aspect décisif n'est donc pas la valeur de nos avoirs en francs mais

l'excédent commercial par habitant le plus élevé d'Europe. Ces excédents exerçaient une pression à la hausse sur le franc. Les exportateurs ont donc moins à subir la revalorisation qu'ils ne l'ont provoquée. Celle-ci toutefois augmente notre productivité à long terme. Grâce à elle, les entreprises les moins productives, avec le moins de perspectives d'avenir, croissent moins vite. Elles requièrent donc moins de ces facteurs de production limités que sont le travail et la

## SANTÉ PUBLIQUE

## Quels médecins disposent d'un diplôme étranger ?

rg. La part de diplômes étrangers parmi le corps médical varie selon la spécialité. Au premier rang, le « médecin praticien » représente une part de 67,4%. La Fédération des médecins suisses (FMH) explique que tous les généralistes étrangers obtiennent automatiquement ce titre lors de la reconnaissance de leur diplôme. Ces derniers doivent avoir suivi une formation continue de 3 ans, qui donne droit à l'exercice de la profession à titre indépendant en Suisse. En chiffres absolus, la plupart des médecins disposant d'un diplôme étranger pratiquent dans les domaines de la psychiatrie et de la psychothérapie. La FMH en dénombre 1448 sur les 3521 médecins de l'ensemble du corps médical, soit 41,1%.



## Des milliers de morts, mais rien n'oblige à agir

Chaque année en Suisse, les infections nosocomiales touchent 70 000 personnes environ. Près de 2000 patients en décèdent. Telles sont les estimations de Swissnoso, une organisation regroupant des experts du domaine de l'hygiène hospitalière. Swissnoso conduit régulièrement des études sur les infections post-opératoires pour le compte de l'ANQ (Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques). L'an dernier, l'ANQ a publié une étude de Swissnoso portant sur les infections post-opératoires après huit opérations données dans 118 établissements. Environ 1400 opérations ont donné lieu à des infections, soit pour presque 4 patients sur 100.

Le taux d'infection varie en fonction des opérations : il va de 1% pour les prothèses du genou jusqu'à presque 14% pour les opérations du côlon.

L'analyse révèle aussi les hôpitaux qui font état de taux d'infection supérieurs ou inférieurs à la moyenne pour les opérations concernées. Les cantons ont été informés des résultats. Mais voilà : une prise de mesures reste de leur ressort. « Une action systématique sur la base de l'étude n'est pas prévue car il s'agit d'une mesure de la qualité et non d'une intervention », écrit Stefan Kuster de chez Swissnoso. Selon lui, les hôpitaux aux taux d'infections post-opératoires supérieurs à la moyenne sont poussés à prendre des mesures, ne serait-ce qu'en raison de la transparence qu'apporte la publication.

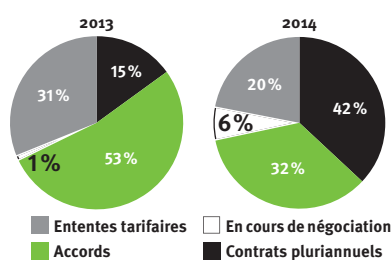
## Tribunaux arbitraux pour partenariats tarifaires

*Caisses, médecins, hôpitaux et autres fournisseurs de prestations font souvent traîner les négociations tarifaires – s'ils ne font pas tout basculer. Trois initiatives parlementaires demandent un changement du système dans la loi sur l'assurance maladie (LAMal) : faire trancher des tribunaux arbitraux constitués des partenaires tarifaires.*

Selon la LAMal, lorsque des assureurs s'accordent avec des fournisseurs de prestations, les conventions tarifaires nationales sont soumises à l'approbation du Conseil fédéral, les conventions cantonales à celle du gouvernement cantonal compétent. Mais lorsque les négociations entre partenaires tarifaires échouent, c'est au gouvernement de fixer un tarif. Le nombre élevé de tarifs fixés révèle la faiblesse de ces partenariats.

Les négociations tarifaires échouent fréquemment à cause de manœuvres tactiques ou visant à faire traîner les choses, les partenaires jouissant de prérogatives trop nombreuses dans la LAMal. Pas moins de trois initiatives parlementaires entendent corriger ce vice du système dans la LAMal, qui récompense ces stratèges. Le groupe PLR, le conseiller national Lorenz Hess (PBD, BE) et la conseillère nationale Verena Herzog (UDC, TG) visent une révision de la LAMal selon laquelle, en cas d'échec des négociations, un accord serait à trouver via un tribunal arbitral composé de représentants des partenaires tarifaires. Certes, ceux-ci pourront toujours attaquer les tarifs qui ne leur conviennent pas devant le Tribunal administratif

### Négociations tarifaires dans le stationnaire



Dans le domaine stationnaire, 6% des négociations tarifaires étaient encore ouvertes en 2014.

Source : Tarifsuisse AG

fédéral. Mais stratégie et lenteurs tactiques perdront de leur attrait, les partenaires tarifaires devant s'accorder via un tribunal arbitral au lieu de se borner à reléguer l'affaire au gouvernement.

Ces initiatives font naître l'espoir que les personnalités politiques bourgeoises en charge de la Santé au Parlement se réveillent enfin, prêtes à fournir une alternative à la médecine étatique « Santé2020 » du Conseil fédéral, qui renforce la liberté de choix des citoyens et responsabilise les partenaires tarifaires pour une efficacité et une qualité accrues. *Commentaire par Felix Schneuwly*

## Enquête moto : soif de liberté et non de vitesse

ssa. Les motards suisses ne sont pas des accros de l'adrénaline : seuls 10% citent le plaisir de la vitesse ou les sensations de conduite grisantes parmi les raisons de faire de la moto. Nettement plus importants en revanche : le sentiment de liberté (36%) et le plaisir (34%). Ils sont 13% à profiter de la nature et des paysages, selon l'enquête représentative.

## Comptes épargne : intérêts engloutis par les frais

ssa. Un compte bancaire représente souvent plus de frais que d'intérêts. La différence entre les banques peut atteindre 160 francs par an, comme l'explique Marc Parmentier, expert bancaire. Le calcul réalisé pour un client type révèle qu'après décompte des intérêts et des frais de fin d'années, le bilan n'est positif que dans 3 des 13 banques considérées. Prenant en compte les acteurs majeurs du marché, l'analyse a porté sur les offres aux particuliers les plus avantageuses de 13 établissements financiers.

## Roaming : de nouveaux forfaits

rg. Swisscom et Sunrise proposent depuis peu des forfaits vacances : les abonnements Swisscom « Infinity Plus » incluent l'itinérance pour au moins 30 jours par an. Sunrise ne reste pas sur la touche avec « Travel Days ». Dans les deux offres, le transfert de données est limité.

### Comparipédia

## Électricité grise

L'électricité grise, contrairement à ce que son nom pourrait laisser croire, n'est pas de couleur grise ; elle n'est pas non plus à la frontière entre légalité et illégalité. Le terme désigne plutôt l'énergie électrique dont l'origine est inconnue ou dont la production ne peut être catégorisée selon un type de génération d'énergie particulier. Quand on parle d'électricité grise, il s'agit souvent d'un mix énergétique. Celui-ci se compose en plus grande partie de sources d'énergies fossiles de type charbon, gaz, nucléaire ou pétrole. De connotation négative, le terme d'électricité grise

est souvent employé en opposition à l'électricité verte ou écologique. Cette distinction est toutefois partiellement floue. En effet, une partie de cette énergie, que les polémiques appellent aussi « électricité sale » ou « électricité quelconque » provient également de sources renouvelables telles que l'énergie solaire ou éolienne. Certains fournisseurs d'électricité suisses qualifient d'électricité grise l'énergie issue en grande partie du nucléaire. Les produits d'électricité grise sont souvent nettement moins chers que les produits écologiques. Depuis 2005 en revanche, les fournisseurs d'électricité suisses ont l'obligation de déclarer la composition de leur mix énergétique à leurs clients.

### IMPRESSUM

Éditeur : comparis.ch, Stampfenbachstrasse 48, CH-8006 Zurich © 2015 comparis.ch

Rédaction : Luzia Mattmann (lm), Felix Schneuwly (fs), Reiner Eichenberger (rei), Stefan Säemann (ssa), Regina Gerdes (rg)

Version française : Aurélie Machut, Christine Eulriet

Mise en page : yw@blackbox.ch

Impression : galledia ag, Berneck

Réactions : redaktion@comparis.ch

Reproduction (partielle) autorisée avec mention de la source (comparis.ch) ; possibilité de téléchargement PDF sur [www.comparis.ch/voix-des-consommateurs](http://www.comparis.ch/voix-des-consommateurs)